L'ÉNERGIE

LE PROJET D'ACHAT DE DOME PETROLEUM PAR AMOCO CANADA—L'OFFRE D'ACTIONS À DES CANADIENS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Amoco Canada a décidé d'autoriser la vente de quelques actions aux Canadiens, si l'achat proposé de Dome finit par se faire.

Lors de réunions avec le gouvernement, on a indiqué à Amoco qu'il était important que certaines actions appartiennent à des Canadiens, comme le dit le ministre de l'Énergie. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas un pas de plus et n'indique-t-il pas à Amoco le pourcentage d'actions qui devrait appartenir à des Canadiens et quand devrait se faire cette émission d'actions?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suppose que le député est au courant du processus suivi ici. La société rencontrera Investissement Canada. Ce sont des questions qui sont abordées et négociées avec Investissement Canada, dans le cadre du processus d'autorisation.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le gouvernement prend la peine de rencontrer Amoco Canada, ce qu'il avait dit qu'il ne faisait pas, et de parler de l'importance d'une émission canadienne d'actions, mais il ne juge pas bon de préciser combien ni quand.

Ce que nous avons là c'est de la poudre aux yeux du public canadien, dans le but de faciliter l'acceptation par Investissement Canada. Comment le ministre des Finances espère-t-il que les Canadiens acceptent cette histoire et renoncent sans renâcler à leurs ressources naturelles?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne comprends pas le député. A un moment il dit que le gouvernement du Canada doit s'assurer qu'Amoco Canada vendra des actions au grand public. Elle va le faire.

M. MacLellan: Combien et quand?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Puis il change d'air et dit: «Non, ce n'est pas assez».

Comme je l'ai dit à la Chambre vendredi, Investissement Canada examinera la demande du triple point de vue de l'investissement dans l'ouest du Canada dans les propriétés de Dome, de la création d'emplois ainsi que du développement d'une société qui, en ce moment, est au bout de son rouleau. Dome Canada est au bout de son rouleau.

Le député devrait être très heureux que le gouvernement du Canada soit capable de négocier la proposition d'Amoco Canada, plutôt que de présider à une faillite.

Privilège—M. H. Gray

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'INTRUSION D'UN ÉTRANGER PENDANT LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, plus tôt cet après-midi, un intrus a pénétré dans l'enceinte de la Chambre des communes. Je devrais peut-être plutôt employer le terme parlementaire «étranger».

Je soulève la question non pas pour porter un jugement sur ce qui s'est passé mais pour vous demander, monsieur le Président, de faire enquête immédiatement sur la question et de veiller à ce que soit prise toute mesure de redressement qui s'impose en matière de sécurité au Sénat et à la Chambre des communes.

Après tout—et je formule mon intervention en soulevant la question de privilège—une telle situation pourrait très bien empêcher les députés d'exercer leurs fonctions parlementaires.

Il aurait pu s'agir d'une affaire plutôt grave. Je ne dis pas qu'elle ne l'est pas; de toute façon, je pense qu'elle l'est. Toutefois, il m'a semblé que je devais officiellement soulever la question de privilège à cet égard puisqu'il s'agit, selon moi, d'une
question qui touche aux privilèges de tous les députés et vous
demander de faire enquête immédiatement et de donner aux
députés ainsi qu'à la population canadienne l'assurance que
toute mesure de redressement nécessaire en matière de sécurité
sera prise dans les meilleurs délais.

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, étant celui qui avait la parole au moment où l'incident s'est produit, je voudrais soulever la question de privilège pour la même raison. Je voudrais certainement appuyer l'exhortation du leader de l'opposition qui invite votre Honneur à examiner les faits et à découvrir comment quelqu'un a pu pénétrer à la Chambre et agir de la sorte.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du même rappel au Règlement. Mes collègues et moi sommes très préoccupés par ce qui est arrivé un peu plus tôt. Je voudrais prendre quelques instants pour mettre le Président en garde contre une chose qui me paraît inquiétante quant à ses conséquences.

Il est évident que notre Chambre est gardée par un personnel que j'estime très compétent. Toutefois, les gardes affectés à la surveillance des portes de la Chambre ne sont pas aussi nombreux qu'ils devraient l'être, à mon humble avis. Je trouverais très regrettable qu'on punisse quelqu'un parce qu'il ou elle n'a pas fait le travail de quatre personnes.

Il y a quatre portes à l'arrière de cette salle, et une seule personne était chargée de les garder. Aussi zélée soit-elle, cette personne ne peut surveiller plus d'un endroit à la fois. Je sais que cela a posé un problème aujourd'hui.